



Marseille, le 27 mai 2026

Madame la Directrice
Du Centre hospitalier d'Arles

Objet : Signalement de dysfonctionnements graves au sein de l'Hôpital

Madame la Directrice,

Par la présente, nous souhaitons attirer votre attention sur des dysfonctionnements graves qui ont de lourdes conséquences tant au niveau des patients (qualité des soins, sécurité...) que des agents (conditions de travail, santé physique et morale...). Ces constats, récurrents et largement partagés dans les différents secteurs, nécessitent une intervention urgente.

1. Plan d'efficience et suppression de 45 ETP

La mise en œuvre du plan d'efficience, incluant la suppression de **45 équivalents temps plein**, entraîne une dégradation immédiate et profonde de l'organisation du travail. Cette réduction massive d'effectifs compromet la continuité des soins, augmente la charge de travail et met en danger la qualité de la prise en charge des patients.

2. Conditions de travail dégradées et locaux insalubres

Le service de gériatrie se trouve dans un état **d'insalubrité préoccupant**, incompatible avec les exigences d'un établissement de santé. Ces conditions matérielles dégradées exposent les agents comme les patients à des risques sanitaires inacceptables.

3. Regroupement de services entraînant la fermeture de lits

La mauvaise communication de la Direction face à ce projet, a amené le syndicat CGT a exercé une pression importante pour que le personnel soit informé de manière formelle.

Ces pratiques génèrent un climat anxiogène et délétère.

4. Mise à l'écart des agents proches de la retraite

Il est constaté que des agents approchant de l'âge de la retraite sont **poussés vers la sortie**, alors qu'ils pourraient être prolongés conformément aux dispositifs existants. Cette pratique est discriminatoire et prive les services de compétences essentielles.

5. Désorganisation générale et activité en flux tendu

La réduction des effectifs, combinée à l'absence de concertation, entraîne une **désorganisation structurelle**. Les services fonctionnent en flux tendu permanent, ce qui augmente les risques d'erreurs, d'accidents et de ruptures dans la prise en charge.

Les arrêts maladie ne sont **plus remplacés (plan d'efficience)**, aggravant encore la surcharge de travail et exposant les agents à des risques psychosociaux accrus. Cette pratique met en péril la sécurité des soins et la santé des professionnels.

6. Manque chronique de lits et impossibilité d'absorber l'activité

Le **manque permanent de lits** empêche l'établissement de répondre correctement aux besoins de la population. Cette situation génère des tensions dans les services, des retards de prise en charge et une surcharge des équipes.

La fermeture de 28 lits pose la question des patients hébergés dans l'établissement, quand les autres services et urgences sont saturés.

Les médecins libéraux nous ont contactés pour nous faire part de leur incapacité à faire hospitaliser leurs patients face à une direction qui reste sourde, muette et inaccessible.

7. Risques psychosociaux (RPS) dans tous les secteurs

Les RPS sont désormais présents dans **tous les secteurs** : médical, paramédical, administratif, technique, etc..... Les agents expriment fatigue, épuisement, perte de sens, stress intense et sentiment d'abandon. Cette situation constitue un manquement grave à l'obligation de sécurité de l'employeur.

Cette liste n'est pas exhaustive. Les éléments ci-dessus ne représentent qu'une partie des difficultés rencontrées. La situation globale nécessite une évaluation approfondie et des mesures correctives rapides.

Le syndicat CGT vous demande l'arrêt immédiat du regroupement des services cardio-gastro ainsi que la suspension du plan d'efficience.

Nous restons à votre disposition pour tout échange ou précisions complémentaires.

Veillez agréer, Madame la Directrice, nos respectueuses salutations.

Pour l'USD CGT santé action sociale 13 :

Sylvie BERGER, Secrétaire générale

Pour le syndicat CGT de l'Hôpital d'Arles :

Syndicat
Centre Hospitalier
BP 801 195 41563
Tél : 04 90 41
Fax : 04 90 41
cgt-hopital

Anne-Marie LESAGE, Secrétaire générale

Pour l'Union Locale d'Arles :

Nicolas BOURCY, Secrétaire général

Copies pour information :

- Monsieur le Président du conseil de surveillance, Maire d'Arles
- Monsieur le Directeur de l'ARS
- Monsieur le Préfet des Bouches du Rhône
- Mesdames et Messieurs les Députés des Bouches du Rhône
- Monsieur l'Inspecteur du travail
- Monsieur le Conseiller Municipal de l'opposition d'Arles
- Monsieur le Sénateur

SYNDICAT CGT HOPITAL D'ARLES

Tél : 04.90.49.29.70

Mail : syndicatcgt@ch-arles.fr

USD CGT Santé et Action Sociale des Bouches du Rhône

23, Bd Charles Nédélec 13003 Marseille

Mail : usd.sante.as@orange.fr

UNION LOCALE D'ARLES

Tél : 04.90.96.46.78

Mail : unionlocale@cgтарles.fr